

(Winnipeg-Nord-Centre) propose, appuyé par M. Winch, que la Chambre s'ajourne aujourd'hui à quatre heures.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, je m'étais d'abord levé pour soutenir que la motion est recevable.

M. l'Orateur: Le député aimerait peut-être parler maintenant sur la motion elle-même.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, sans vouloir m'insinuer dans les bonnes grâces de quiconque, je dirai que sans doute cette motion est le fruit de l'assemblée que Votre Honneur a convoquée hier après-midi, et qui a permis à tout le monde de s'entendre, dirais-je, pour étudier les choses dans une optique différente. Aussi osons-nous espérer que la Chambre, profitant de votre bonne idée, s'inspirera de votre initiative et de l'exemple du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), qui a présenté la motion.

Il est parfaitement clair tant pour Votre Honneur que pour les députés que c'est là la conclusion logique de la position adoptée par le chef de l'opposition lors de la conférence de presse de lundi, quand il a signalé qu'il y aurait moyen de trouver une méthode, une modification ou un arrangement, à certaines conditions. La réponse du leader du gouvernement à la Chambre hier portait sur une autre version, mais je ne pense pas que les deux solutions soient incompatibles; aussi, j'exhorte les députés, surtout du côté ministériel, à saisir cette occasion de convoquer une réunion afin de voir s'il n'y aurait pas moyen de s'entendre pour sortir de l'impasse.

Je suis sûr, d'après certains indices donnés par des ministres en privé et formulés par les leaders à la Chambre, ainsi que par les représentants des différents partis de l'opposition, qu'il est possible de trouver un terrain d'entente. Après tout, c'est la façon d'obtenir l'unanimité. C'est la façon de trouver une solution à un problème qui trop souvent a défié la raison. Après tout, l'opposition est composée d'hommes raisonnables, et le gouvernement aussi.

Des voix: Bravo.

L'hon. M. Lambert: Monsieur l'Orateur, ce ne sont pas tous des diables avec des cornes et des queues fourchues, seulement quelques-uns. Je pense que nous aurons beaucoup plus de peine à résoudre la question si nous écartons cette solution, car si nous ne parvenons

pas à nous entendre, au moins personne ne pourra nous reprocher de n'avoir pas tout fait pour sortir de l'impasse. C'est pour cela que j'appuie la motion proposée par le député de Winnipeg-Nord-Centre.

● (2.20 p.m.)

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur l'Orateur, la Chambre des communes est, depuis un certain nombre de jours, dans une impasse très regrettable. Nous sommes à discuter du Règlement qui régit nos délibérations.

Les deux parties sont aux antipodes et il semble qu'on ne peut trouver une solution. Cela me fait penser un peu aux conflits syndicaux qui, parfois, portent préjudice à bien des gens et auxquels on n'arrive pas à trouver de solution.

Monsieur l'Orateur, la motion du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), à l'effet que la Chambre s'ajourne à 16 heures afin de permettre au comité de la procédure et de l'organisation de tenir une réunion importante en vue de trouver une formule de compromis ou de négociation, constitue, à mon avis, une excellente initiative. Nous devons féliciter le député de Winnipeg-Nord-Centre d'y avoir pensé et d'avoir présenté cette motion.

Quant à nous, du Ralliement créditiste, nous voulons l'appuyer et inciter Votre Honneur à l'accueillir avec obligeance, afin que commencent des négociations entre les représentants de tous les partis de la Chambre en vue de rétablir les liens de compréhension et de collaboration qui ont toujours existé entre les partis et d'éviter les attaques virulentes et insensées, dont nous sommes témoins depuis quelques jours.

Nous n'aboutissons à rien. Nous sommes dans une impasse. Le gouvernement dit: Vous avez tort. L'opposition dit au gouvernement: Vous avez tort et, de jour en jour, la discussion se poursuit sans que jaillisse la lumière et que l'on trouve une solution. Cette situation, monsieur l'Orateur, est ridicule, à cause d'un manque de collaboration, de bon vouloir et de négociations entre les partis.

En somme, si la présidence accepte et reconnaît cette motion comme étant conforme au Règlement, nous espérons que le parti ministériel l'appuiera également, car je suis d'avis que l'impasse dans laquelle nous nous trouvons doit avoir une fin et que les négociations doivent commencer.